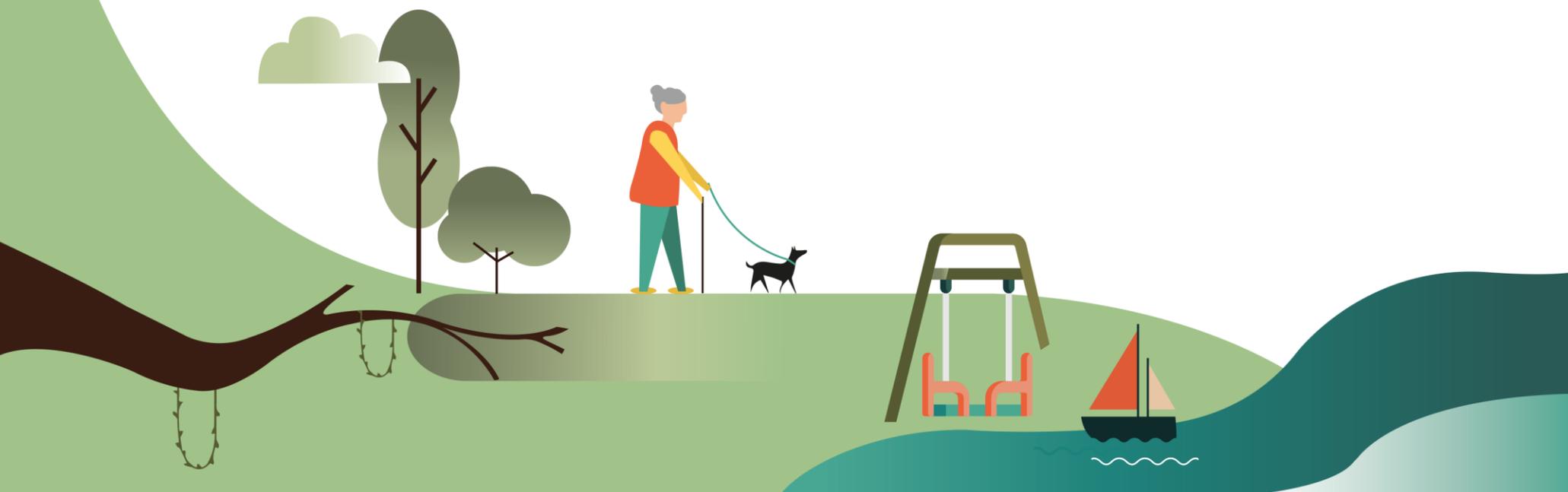
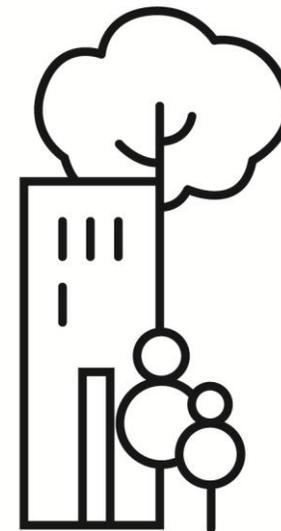


PRU Villeneuve-les-Salines

BILAN DE LA CONCERTATION AU TITRE
DE L'ARTICLE L103-2 DU CODE DE
L'URBANISME



PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN



MON QUARTIER VILLENEUVE-
LES-SALINES
POUR DEMAIN

CADRE REGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

Le conseil communautaire a défini par délibération du 16 mai 2024 les objectifs et modalités de la concertation préalable au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme pour le Projet de Renouvellement Urbain de Villeneuve-les-Salines, nécessaire avant le lancement des études opérationnelles, notamment sur le périmètre de la centralité.

Cette concertation règlementaire s'inscrit dans la continuité d'un dialogue déjà engagé depuis plusieurs années afin d'associer au projet les habitants, les associations locales et personnes concernées ; elle traduit aussi la volonté de relancer une dynamique de participation citoyenne.

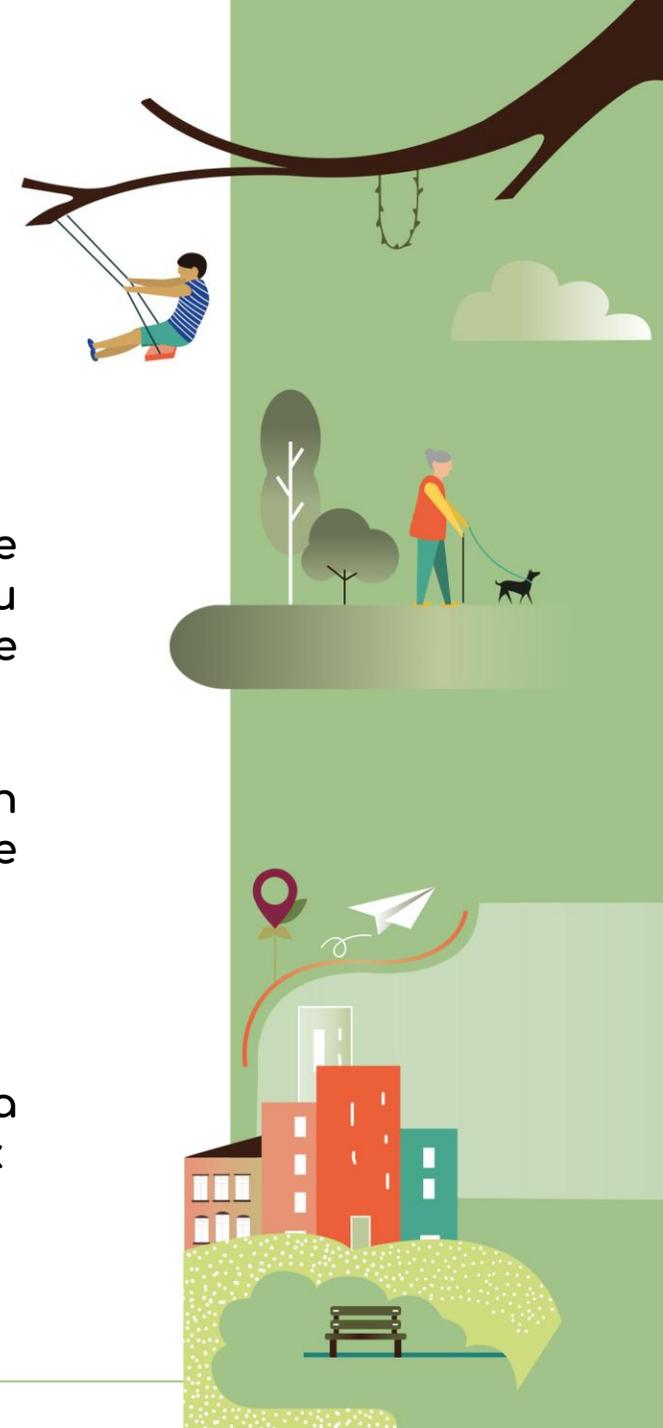
Elle s'est déroulée de juillet à décembre 2024.



CADRE REGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

➤ Les enjeux et les objectifs du Projet de Renouvellement Urbain de Villeneuve-les-Salines :

- La déspecialisation de l'offre de logements et un meilleur équilibre de peuplement, en menant des opérations de démolitions, réhabilitations du parc existant, et des programmes de diversification de l'habitat en cœur de quartier
- Le déploiement d'une offre d'équipements publics reconsidérée, en requalifiant lourdement les écoles, et l'offre de services publics en cœur de quartier
- Le confortement et l'attractivité de l'offre commerciale
- L'affirmation de l'espace public en améliorant sa structuration et sa lisibilité, et en favorisation l'appropriation des modes de déplacement doux



CADRE REGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

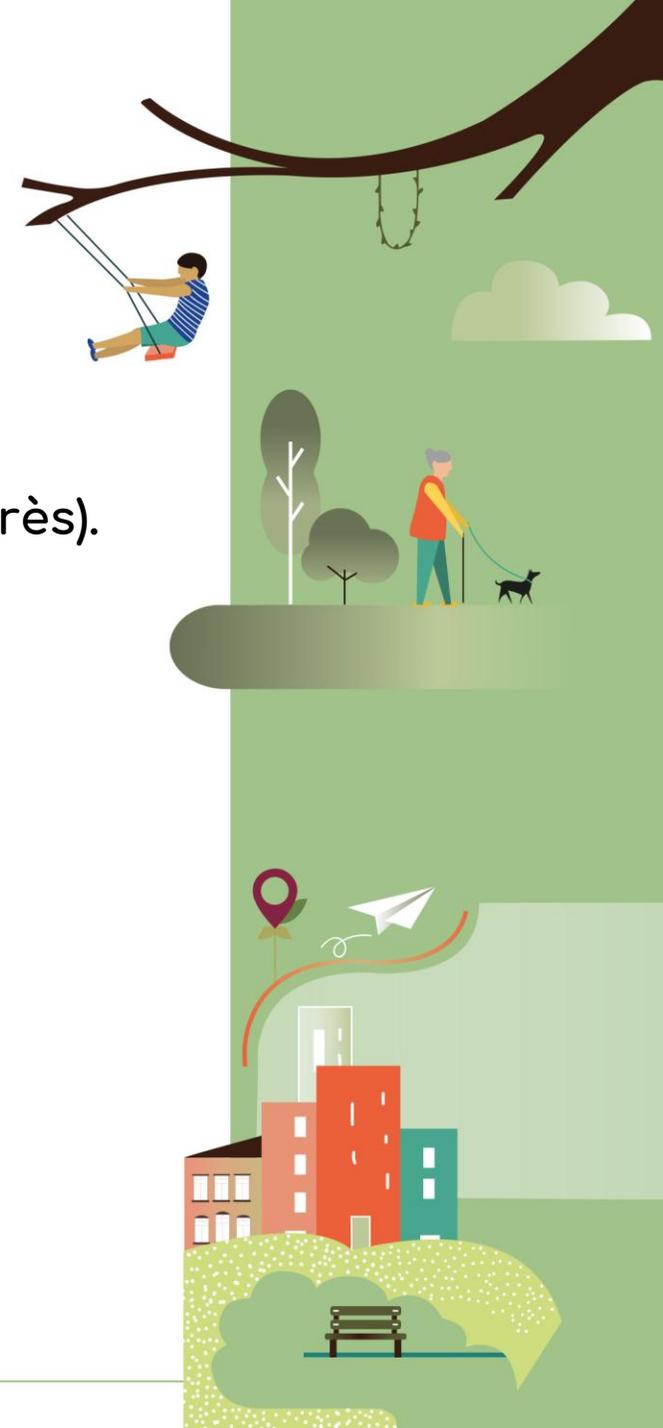
➤ Les modalités de concertations définies par délibération du 16 mai 2024 :

- Une réunion publique
- Une exposition pérenne installée sur l'espace public dans le périmètre du PRU
- Des permanences sur le marché
- Mise à disposition d'un registre à la mairie de proximité (32 bis avenue billaud varenne La Rochelle) pour recueillir les observations du public
- Mise à disposition d'un dossier électronique
- Information dans le journal du PRU et sur le site internet dédié au PRU



PERIMETRE DE LA CONCERTATION

- La concertation réglementaire porte sur l'ensemble du périmètre du Projet de renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines (carte ci-après).
- Une attention particulière a été portée au projet d'aménagement du cœur de quartier, projet structurant, avec des ateliers spécifiques organisés pour ce secteur.





Périmètre d'intervention proposé du projet de Renouvellement Urbain de Villeneuve-Les-Salines

Légende

-  Limite communes CDA
-  P.R.U. de Villeneuve-Les-Salines
-  cadastre - bâti
-  cadastre - parcelle



Conception / Réalisation : HPV/SR - UBC/UV
Version : 02

Édité le : 30 / 7 / 2018

Format d'impression :
A4, 297 x 210 mm

Sources de données : Données cadastrales - DGFIP / Photographie aérienne 2014 - IGNF / Autres
- Système d'Information Géographique de l'Agglomération Rochelaise

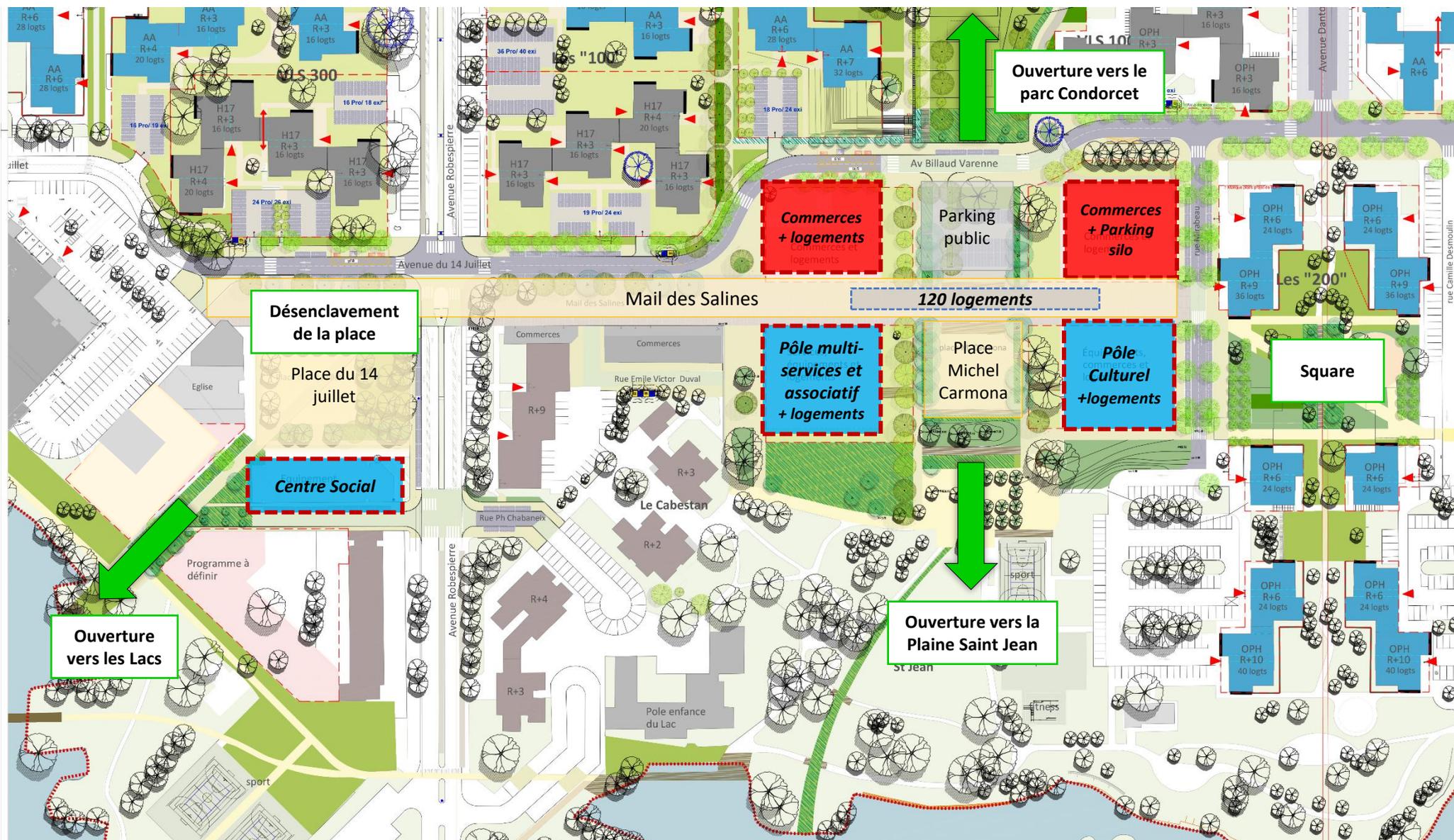
Diffusion libre / Diffusion interne / Creative Commons (BY-NC-ND) / Creative Commons (BY-NC-SA)

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

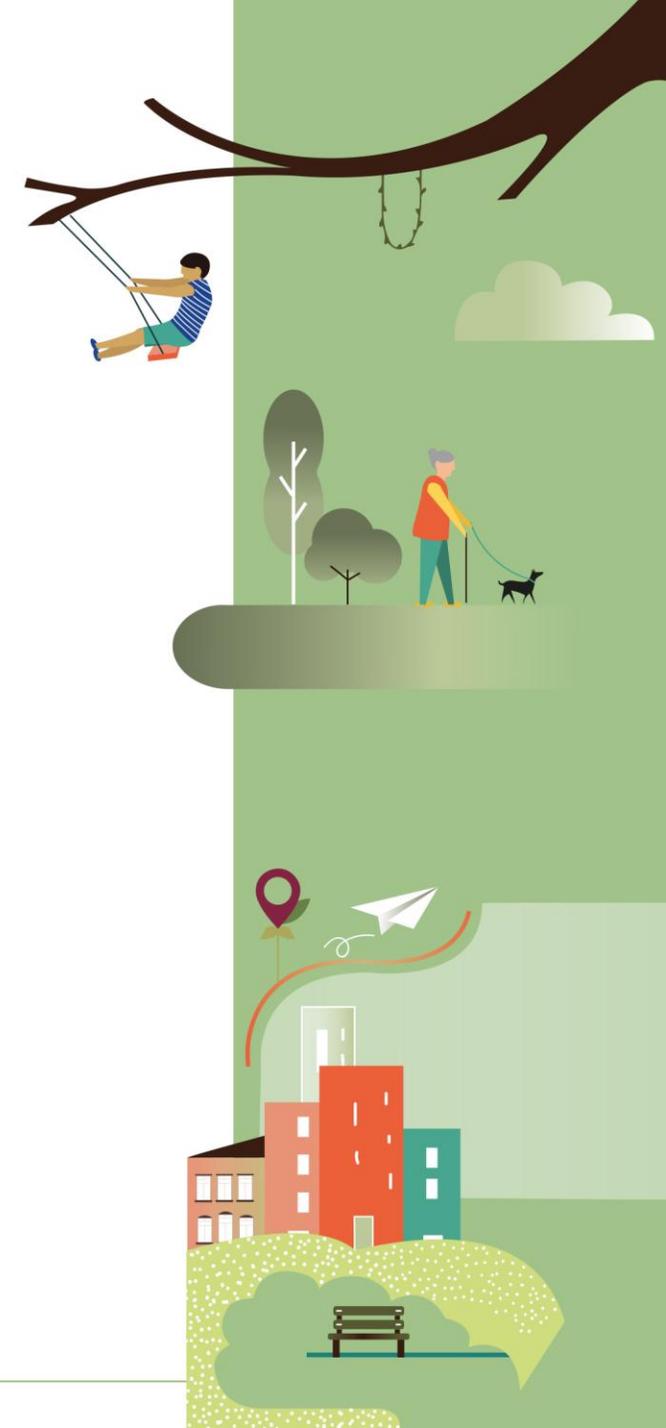
Direction Générale des Services Techniques
Pôle : Développement Urbain
Unité Ressources et Conception

PERIMETRE DU CŒUR DE QUARTIER

de la place du 14 juillet à la nouvelle place Michel Carmona



LES MODALITES DE CONCERTATION MISES EN OEUVRE



INFORMATION DE LA CONCERTATION



Avis affiché en mairie de proximité

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE
**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN
DE VILLENEUVE-LES-SALINES – COMMUNE DE LA ROCHELLE**

MODALITÉS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Objet de l'avis :

Conformément aux articles L300-2 et L103-2 du code de l'urbanisme, le projet de renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines doit faire l'objet d'une concertation réglementaire.

Le projet :

Le projet de renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines vise à améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du quartier. Il prévoit ainsi une intervention globale pour rénover les équipements publics, l'habitat, les commerces et créer de nouveaux espaces publics.

Il prévoit notamment une restructuration importante de tout le cœur de quartier. Des études menées récemment ont conduit à redéfinir la programmation notamment pour le nouveau secteur « Michel Cormona ». Avant de lancer les études opérationnelles, et notamment sur ce périmètre de la centralité, il convient donc d'organiser une concertation préalable au titre du code de l'urbanisme, afin de recueillir l'avis des habitants sur les dernières évolutions du projet.

Lieu de mise à disposition du dossier : pendant toute la durée de la consultation, le public pourra consulter le dossier de présentation du PRU :

- à la mairie de proximité de Villeneuve-les-Salines (32 bis avenue Billaud Varenne)
- sur le site du projet de renouvellement urbain, à l'adresse suivante : <https://www.pru-villeneuve-larochelle.fr/>

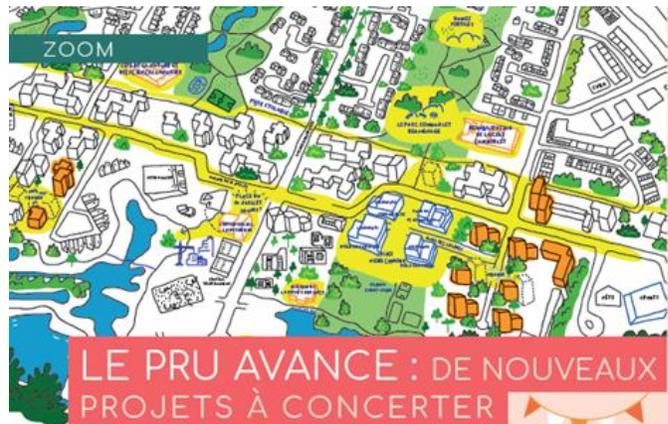
Coordonnées pour déposer les observations et propositions :

- Par voie postale : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Mission Projet de Renouvellement Urbain, 6 rue St Michel, 17000 La Rochelle
- Par voie dématérialisée : pru.villeneuve@agglo-larochelle.fr
- Dans le registre mis à disposition à la mairie de proximité

À l'issue de la concertation, il appartient au conseil communautaire d'arrêter le bilan de la concertation. Ce bilan sera mis à disposition du public, sur le site internet du projet de renouvellement urbain, <https://www.pru-villeneuve-larochelle.fr/>

INFORMATION DE LA CONCERTATION

Extraits du journal PRU juillet 2024 – dossier sur la concertation



LE PRU AVANCE : DE NOUVEAUX PROJETS À CONCERTER

Dès les prémices du Projet de Renouvellement Urbain, les habitants et les professionnels du quartier ont été consultés à travers des réunions et des ateliers, pour donner leur avis sur les projets d'aménagement. Une nouvelle phase d'échanges s'ouvrira à la rentrée.

L'ensemble des projets menés dans le cadre du PRU associe des personnes concernées. Réaménagement du parc Condorcet, réorganisation de l'habitat et des espaces publics, installation d'équipements publics et de commerces... ces sujets ont été, sont ou seront soumis à concertation. Pour la Cité de la Nature et des Sciences Lavoisier, par exemple, plusieurs temps de travail ont été organisés avec les futurs utilisateurs (personnel enseignant, équipe pédagogique, animateurs du centre social...). Ils ont permis de préciser les modalités d'utilisation de l'école ainsi que ses aménagements intérieurs et extérieurs. Le parc canin, initialement envisagé

dans le parc Lavoisier, a finalement été installé au bout de l'avenue Robespierre pour tenir compte des remarques des riverains. Dans cette continuité, l'aménagement du parc Condorcet fera bientôt l'objet de nouveaux ateliers pour qu'ils puissent plus facilement se projeter dans les futurs équipements. Il nous appartient de nourrir la réflexion et de susciter l'intelligence collective pour penser l'habitabilité du quartier demain, au regard de la crise climatique, pour lutter contre l'isolement et créer du lien, pour favoriser l'animation sociale... Un renouvellement urbain réussi ce ne sont pas que des nouveaux bâtiments et équipements. C'est améliorer les conditions de vie en replaçant l'humain au cœur des aménagements. »



INTERVIEW

Josée Brossard, conseillère municipale déléguée aux quartiers Sud de La Rochelle en charge du PRU.



Quels sont vos objectifs pour la suite de la concertation ?

« Notre souhait est de trouver de nouvelles formes de dialogue citoyen. Je préfère d'ailleurs parler de « dialogue citoyen » plutôt que de concertation. L'objectif est d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de donner des éléments d'inspiration aux habitants pour qu'ils puissent plus facilement se projeter dans les futurs équipements. Il nous appartient de nourrir la réflexion et de susciter l'intelligence collective pour penser l'habitabilité du quartier demain, au regard de la crise climatique, pour lutter contre l'isolement et créer du lien, pour favoriser l'animation sociale... Un renouvellement urbain réussi ce ne sont pas que des nouveaux bâtiments et équipements. C'est améliorer les conditions de vie en replaçant l'humain au cœur des aménagements. »



Quelles sont les ambitions pour la nouvelle centralité ?

« Nous l'avons pensée à partir des usages et des services aux citoyens. Et puis nous avons cheminé, en passant d'une vision à court terme à une projection à long terme, pour arriver à une organisation en quatre îlots. Avec l'ambition notamment de réduire l'artificialisation du sol. »

Comment les contributions des habitants seront-elles prises en compte ?

« Les premières consultations étaient très ouvertes pour pouvoir dégager les grandes idées. Elles ont alimenté le cabinet d'architectes qui s'en est servi pour faire des premières propositions d'aménagement. Le dialogue sur ce projet va continuer. Nous devons être clairs sur les contraintes en termes de temporalité et de faisabilité et ce sur quoi nous concertons, pour que les personnes qui contribuent ne soient pas surprises ou déçues. »

UN CŒUR DE QUARTIER À CONSTRUIRE

Un nouveau cœur de quartier naîtra demain entre la place du 14 juillet, le mail des Salines, le parc Condorcet et la plaine Saint-Jean. Si les bases du projet sont posées, la configuration des espaces publics reste encore à affiner avec les habitants.



Le centre du quartier s'organisera demain de la place du 14 juillet à la nouvelle place baptisée Michel Carmona, encadrée par quatre îlots de construction. Ces bâtiments hébergeront en rez-de-chaussée des équipements publics (mairie de proximité, salle de pratiques artistique, salle de diffusion...) et des commerces. Trois des îlots accueilleront aux étages supérieurs 100 à 120 logements, avec accès indépendants. Sur le quatrième, un parking silo prendra place au-dessus d'une grande surface commerciale. Les risques de remontée des nappes d'eau sont en effet trop importants pour construire des parkings souterrains, comme cela était prévu initialement.

Créant une liaison de la place du 14 juillet à la nouvelle place Michel Carmona, le mail des Salines sera totalement réaménagé pour laisser place aux piétons. La démolition du Centre social permettra une ouverture de la place du 14 juillet vers le lac, et le nouveau Centre social intégrera le bâtiment de la médiathèque réhabilité, derrière lequel un petit immeuble d'une vingtaine de logements sera construit.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À DÉFINIR

Une fois les commerces et la médiathèque relogés dans les nouveaux bâtiments, la place du 14 juillet pourra être totalement repensée. C'est également le cas des espaces publics libérés suite à la déconstruction des « 200 » et les « 400 » et qui ouvrent de nouvelles possibilités d'aménagement. Végétalisation, jeux, mobiliers urbains... L'ensemble de ces évolutions reste à définir avec les habitants à l'occasion des temps de concertation à venir.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONCERTATION

Le 10 septembre prochain, une réunion d'information se tiendra à la salle des fêtes de Villeneuve, en présence de Monsieur le Maire, afin de faire un point d'étape sur le Projet de Renouvellement Urbain. Elle lancera également les différents temps d'échange qui s'échelonneront pendant plusieurs mois afin de dialoguer, évaluer, débattre avec les habitants des suites du projet. A cette occasion, un registre papier sera également mis à disposition à la Mairie de proximité.

+ Contact
 pruvilleneuve-larochelle.fr

Infolettre Agglo La Rochelle

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO ÉVEILLEZ VOS SENS AVEC PIXII FESTIVAL

PiXii (Parcours Interactif d'Expériences Immersives et Innovantes) vous invite à plonger au cœur des technologies numériques du 17 au 20 octobre.

EN SAVOIR +

+ Le 23 octobre à La Rochelle

PRU de Villeneuve : atelier participatif

+ Le 26 octobre à Marsilly

Chantier participatif "Ramène ta fraise"

+ Le 30 octobre à La Rochelle

Atelier d'initiation au compostage (spécial parents/enfants)

MODALITES DE CONCERTATION

- Les modalités de concertation définies par la délibération du 16 mai 2024 ont été mises en œuvre par la CDA accompagnée par la Ville de la Rochelle entre juillet et décembre 2024 :
- Une réunion publique qui s'est tenue le 10 septembre 2024 à 18h à la salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines
 - Une exposition pérenne présentant les grandes opérations du projet installée place du 14 juillet puis à côté du LIDL
 - 6 permanences sur le marché ont été tenues par la direction de projet du PRU
 - Deux registres ont été mis à disposition pour recueillir les observations du public
 - Un dossier de présentation électronique a été mis en ligne sur le site internet du PRU. il s'agit de la présentation très complète du projet faite pour la réunion publique de septembre.
 - Deux journaux du PRU ont été diffusés et des informations données sur le site internet du PRU

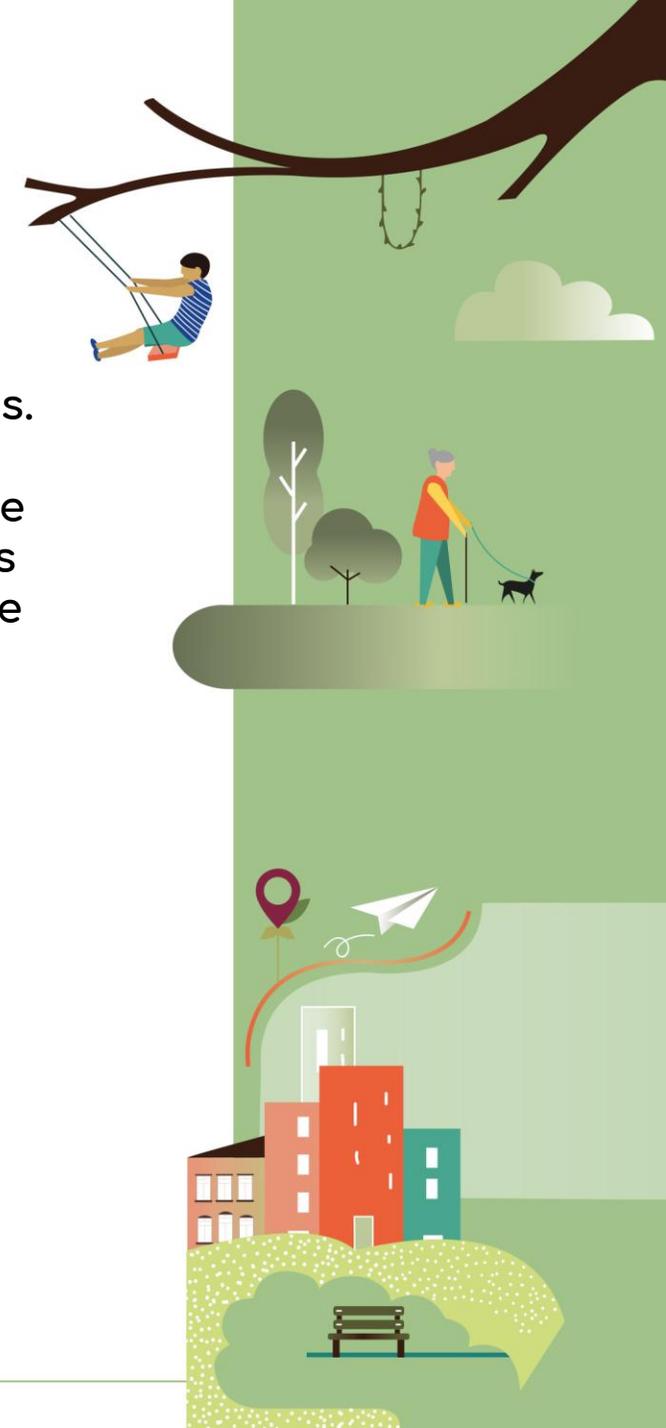
Les modalités mises en œuvre et les contributions recueillies sont détaillées ci-après.

- En plus des modalités définies par délibération, trois ateliers participatifs ont été organisés sur le périmètre du cœur de quartier, au regard de l'importance de cette opération dans le projet.



LA REUNION PUBLIQUE

- La réunion publique s'est tenue le **10 septembre 2024 à 18h30** à la salle des fêtes.
- La communication pour cette réunion a été faite de plusieurs manières : affiche dans le quartier, diffusion de mail aux acteurs du quartier, informations sur les réseaux sociaux, actualité sur le site internet du PRU, présence sur le marché le 4 septembre 2024.
- **95 personnes** ont participé à cette réunion.
- Le Maire-Président et les élus ont présenté les orientations du projet, et l'ensemble des opérations portées par les bailleurs sociaux et la Ville de la Rochelle. Une attention particulière a été portée au projet de centralité.
- Le support de la présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion ont été mis en ligne sur le site internet du PRU.
<https://www.pru-villeneuve-laroche.fr/participation-citoyenne>



LA REUNION PUBLIQUE - CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

- Les participants ont fait part de leurs interrogations et suggestions. Les échanges ont principalement portés sur les sujets suivants :
 - **Des demandes de précisions sur le cœur de quartier** : la surface des ilots, la localisation du marché, la hauteur prévue pour accueillir 120 logements.
Les réponses ont été apportées en séance ou dans le compte-rendu.
 - **Le stationnement** : des participants ont partagé leur crainte concernant les suppressions de stationnements publics pour la construction des 4 ilots de la centralité.
Le projet prévoit en effet la suppression de parkings publics. Un parking silo est prévu pour satisfaire les besoins des futurs résidents. L'étude de stationnement montre qu'il y a peu de congestion dans le quartier. Les élus souhaitent faire évoluer les pratiques de mobilités sur le territoire, le projet est cohérent avec le projet territorial.
 - **Le devenir de LIDL** : les négociations sont en cours avec LIDL, les élus ont confirmé leur souhait de préserver deux supermarchés dans le quartier. 1000m² de surface commerciale alimentaire sont prévus dans le programme.
 - **Des précisions sur le futur positionnement de services publics et associations** : des échanges sont encore à prévoir avec les acteurs associatifs sur leurs besoins, avec un objectif de mutualisation des espaces.
 - **Des sujets concernant la vie quotidienne du quartier hors PRU** ont également été évoqués : le marais de Tadson, l'entretien général du quartier, le nouvel hôpital de la Rochelle, les gens du voyage.
- Le compte-rendu détaillé est annexé à ce bilan.

Affiche d'information

MON QUARTIER POUR DEMAIN
VILLENEUVE-LES-SALINES

RÉUNION PUBLIQUE

LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN, OÙ EN EST-ON?

MARDI 10 SEPTEMBRE À 18H30
À LA SALLE DES FÊTES DE VILLENEUVE-LES-SALINES

Extrait du support de présentation

MON QUARTIER POUR DEMAIN
VILLENEUVE-LES-SALINES

PRU DE VILLENEUVE LES SALINES

Les orientations du projet de renouvellement urbain

LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE

- Pour un meilleur cadre de vie
- Pour une nouvelle attractivité
- Pour participer aux transformations du territoire

Mise en ligne de la présentation et du compte-rendu de la réunion publique

LES DOCUMENTS DE LA CONCERTATION

Support de présentation réunion publique 10 sept. 2024
PDF - 6.63 Mo

Compte-rendu Réunion publique du 20240910
PDF - 1.39 Mo

Article de presse après la réunion publique

La Rochelle, Aunis, Ré



Une vue de ce qui pourrait ressembler le futur cœur du quartier, depuis l'avenue Villard-Varenne, après la disparition de l'actuel bâtiment abritant la mairie de proximité, la poste et les commerces.
CMA/DE LA ROCHELLE/IMAGES NON CONTRACTUELLES

LA ROCHELLE / VILLENEUVE-LES-SALINES

Encore de « gros morceaux » à venir pour la rénovation du quartier

La suite du programme de renouvellement urbain, entamé en 2019, a été présentée en réunion publique mardi 10 septembre à Villeneuve-les-Salines. Avec, entre autres, l'aménagement du futur cœur de quartier

Prédéric Zubalen
L'habitatjournaliste

Cinq ans après la signature de la convention entre la Communauté d'agglomération de La Rochelle et l'État, le programme de renouvellement urbain (PRU) de Villeneuve-les-Salines n'est plus que litanie de belles promesses sur du papier. Et témoignent les constructions de la maison de santé, du groupe scolaire et centre de loisirs Laviesse, des maisons en accession à la propriété de l'Îlot des Salines, l'aménagement des jardins des Dunes fertiles, la rénovation du marais de Tardou. Ou encore la démolition de quatre immeubles et celle, d'ici décembre, d'un cinquième (8, rue Leclerc-Rollin), incluant le logement de 135 familles.

Réhabilitation de 600 logements
Mais la rénovation XXL du quartier est encore loin d'être achevée et, si l'ambition prioritaire est claire pour le président de la CMA Jean-François Fountaine (« améliorer la qualité de vie des habitants »), des questions restent sans réponse concernant certains aménagements. Au moins la réunion publique organisée mardi 10 septembre (faible participation) a-t-elle permis d'entrevoir les « gros morceaux » du PRU à venir, qui reste de loin le premier chantier du territoire d'agglomération (150 millions d'euros) lancés. À commencer par la réhabilitation de 600 logements par les bailleurs

(OPHLM, Habitat 17, Atlantic Aménagement), étalée jusqu'en 2026, avant la mise en œuvre de la « réidentification », la création de zones privées au pied des immeubles. Les écoles Condorcet et Barthélemy-Préfil vont continuer à faire peu ou prou (6,7 millions d'euros), la micro-ferme des Dunes fertiles va s'agrandir, la piste cyclable de la rue Hérauld-de-Séchelles traversera tout Villeneuve d'ici à 2028.

Des « cubes » au cœur du quartier
La partie la plus « spectaculaire » du PRU sera l'autogestion du « cœur » de quartier. Après la disparition programmée de l'actuel bâtiment qui abrite le parking, la mairie de proximité, La Poste et des commerces et le déplacement du centre commercial

Lail, une grande place centrale Michel-Carmona sera créée, entourée de quatre grands « cubes », deux abritant, au nord, des commerces, l'un au sud-ouest réservé au futur pôle multiservice et associatif, l'autre, au sud-est, dédié à une salle de spectacle. Cent-vingt nouveaux logements seront construits près de l'actuel.

Mardi, des habitants ont exprimé leur inquiétude quant à l'apparition d'un parking public en site, entre les deux pôles de commerces. Compensera-t-il les places de stationnement supprimées ? À suivre. Jean-François Fountaine a confié que les négociations ont commencé avec Lail, qui souhaite s'agrandir. Mais la CMA aura son mot à dire. La place de la maison de la petite enfance est elle

aussi encore en réflexion, comme celle du Collectif des associations et de certains bâtiments de la place du 14-Juillet. Il reste encore un peu de temps : le permis de construire pour l'aménagement du cœur de quartier ne sera pas délivré avant 2027 et les travaux ne seront pas terminés avant une bonne décennie.

Ateliers participatifs

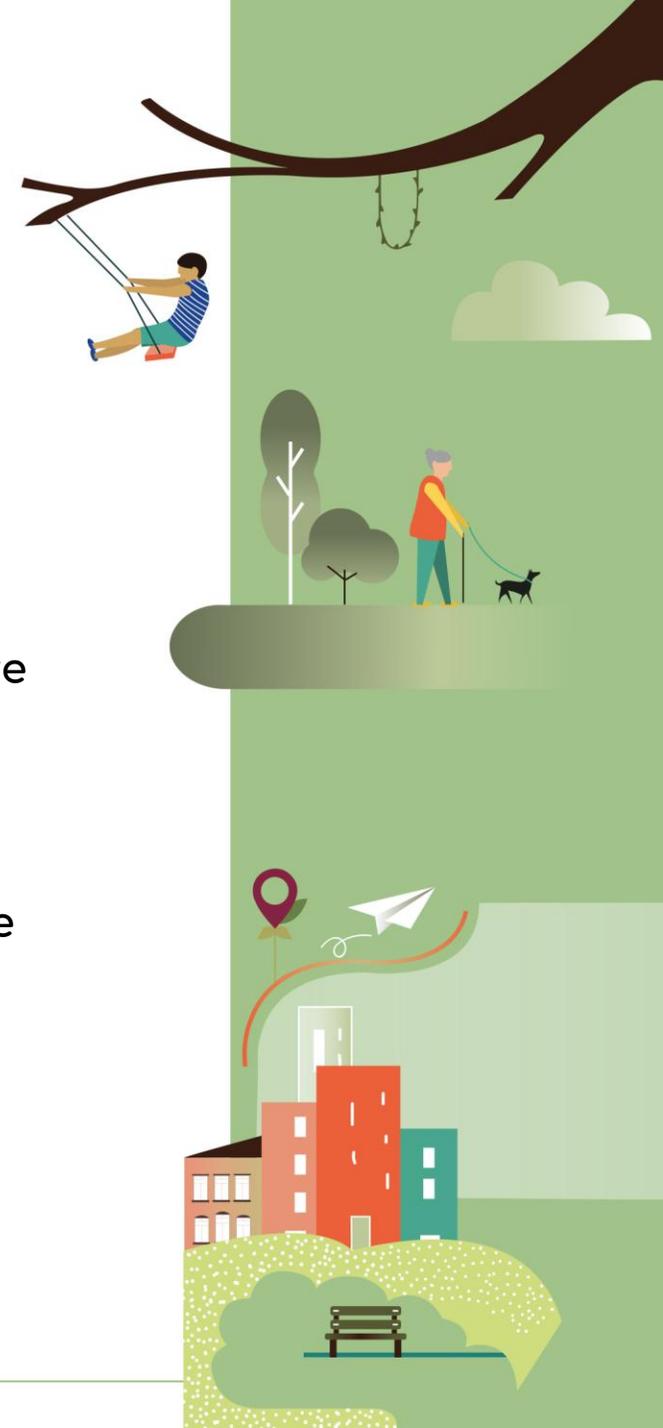
D'ici là, la population pourra s'exprimer au cours d'ateliers participatifs d'octobre à décembre pour la constitution d'un « cahier des charges citoyens ». Des permanences se tiennent aussi sur le marché tous les mercredis de septembre puis chaque premier mercredi du mois et un registre est à disposition à la mairie de proximité.



Le plan en cours de réflexion de la place Michel-Carmona et des quatre îlots constructibles, les « cubes », nouveau cœur du quartier

LES PERMANENCES SUR LE MARCHÉ

- Les permanences ont été annoncées à la réunion publique du 10 septembre.
- **6 permanences** sur le marché ont été organisées pendant la période de concertation réglementaire :
 - Tous les mercredis matins de septembre : 11-18-25 septembre 2024
 - Puis les premiers mercredis du mois : 02 octobre-06 novembre-04 décembre 2024Ces permanences sur le marché se poursuivent une fois par mois après la période de concertation réglementaire.
- Ces permanences sont assurées par la direction de projet du PRU, en présence parfois de l'élue de quartier.
- **Une quarantaine de personnes** a été rencontrée lors de ces permanences.



LES PERMANENCES SUR LE MARCHÉ - CONTRIBUTIONS DES PERSONNES

Les permanences ont permis d'échanger avec des personnes participant peu aux réunions ou ateliers publics. Elles ont principalement permis d'informer sur le projet. Les retours des habitants concernent souvent des sujets de gestion urbaine de proximité, le cadre de vie au quotidien. Ces demandes sont relayées à la mairie de proximité, ou aux services concernés.

Globalement les habitants rencontrés sont satisfaits de toutes les commodités dont ils bénéficient dans le quartier.

Certaines doléances sont assez récurrentes, comme les problèmes de propreté urbaine et d'incivilités place du 14 juillet.

➤ Des services pour les enfants et les aînés demain

Plusieurs personnes proposent un endroit à destination des seniors pour se retrouver, boire un café, jouer, y proposer des activités.

Proposer aussi des jeux pour les personnes âgées en extérieur.

D'autres évoquent le manque d'activités pour les enfants comme du théâtre.

Et des temps intergénérationnels, des échanges entre personnes âgées et enfants à prévoir.



LES PERMANENCES SUR LE MARCHÉ - CONTRIBUTIONS DES PERSONNES

➤ Quels commerces demain ?

Les habitants rencontrés se questionnent sur le devenir de LIDL, où sera-t-il demain, restera-t-il dans le quartier. Plusieurs ne comprennent pas le souhait de LIDL de beaucoup s'agrandir, parce qu'ils apprécient justement cette dimension de proximité du LIDL actuel.

Manque une boucherie depuis le départ de l'ancienne boucherie.

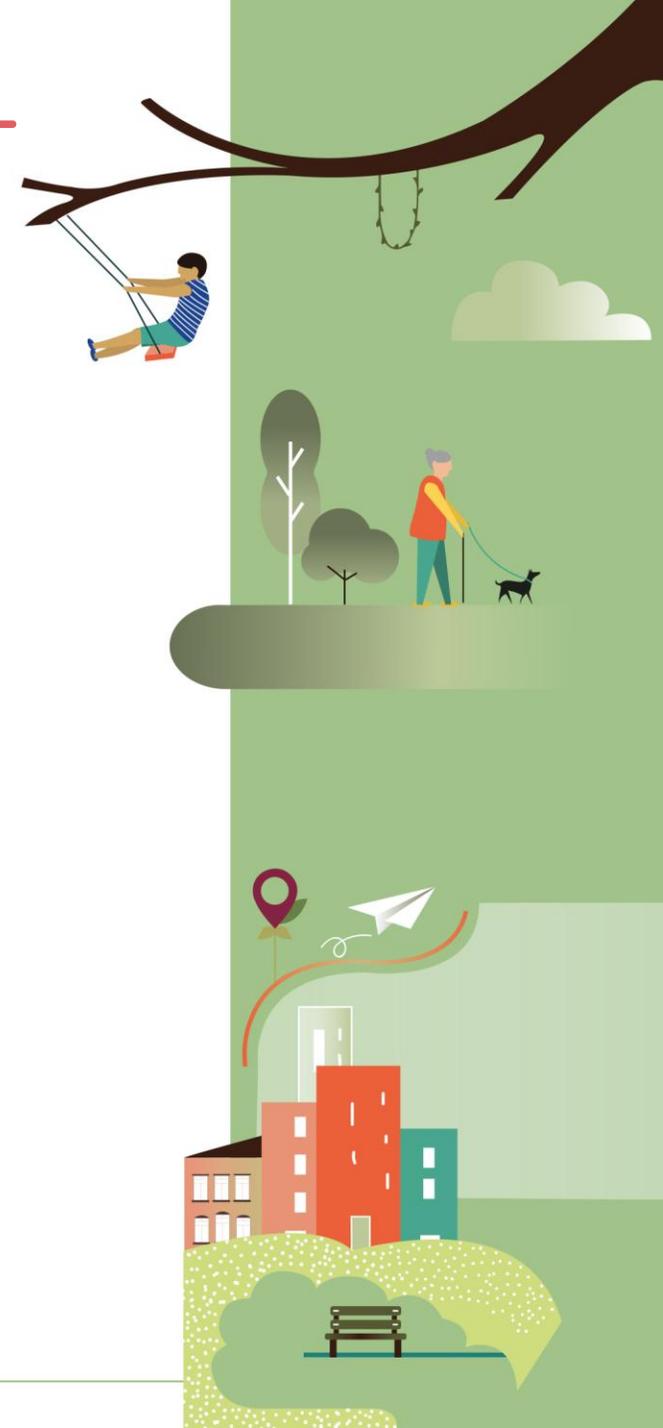
Ils souhaitent aussi de nouveaux lieux de convivialité : un café où tout le monde se sent à l'aise. Une brasserie de qualité (Exemple de la place pommeraie à Périgny).

Plusieurs constatent la perte de dynamisme du marché, qu'ils souhaitent préserver dans le quartier.

➤ Le logement

Plusieurs personnes relatent des besoins dans leurs logements. Ces demandes sont relayées aux bailleurs sociaux.

Il manque pour certains des balcons à Villeneuve.



LES PERMANENCES SUR LE MARCHÉ - CONTRIBUTIONS DES PERSONNES

➤ Les espaces publics de demain

Les deux places (place du 14 juillet et place Michel Carmona) doivent être des lieux de vie. Certains proposent des espaces de pique nique sur la place du 14 juillet, des concerts organisés, des jeux d'enfants...

Les habitants soulignent le manque de bancs en cœur de quartier.

➤ Des demandes de jeux d'enfants

Manque de jeux pour les enfants dans le parc Lavoisier pour $\frac{3}{4}$ ans et $\frac{5}{6}$ ans

Idée jeux d'enfants : balançoires, toboggan. Dissocier des espaces pour les petits (0-6) un pour les grands (6-12)

De nombreuses remarques concernent le quotidien des habitants :

➤ Les problèmes de propreté et de trafic place du 14 juillet :

Plusieurs personnes rencontrées font part de leur mécontentement concernant la place du 14 juillet, et principalement le bâtiment 10 place du 14 juillet : problème de trafic, appropriation de l'espace public par les dealers, avec installation de mobiliers (fauteuils, canapés...), dépôt d'ordures. Les personnes se plaignent également de l'absence de police de proximité

Ils demandent de rendre ce coin propre et de le rendre à tous les habitants.



LES PERMANENCES SUR LE MARCHÉ - CONTRIBUTIONS DES PERSONNES

➤ Le problème de propreté dans le quartier

Le sujet de la propreté dépasse la place du 14 juillet : dépôts sauvages, encombrants, usages et entretien des conteneurs enterrés, demande de déplacement de conteneurs trop proches de certaines résidences... D'après un habitant, « Le lundi matin c'est comme si Villeneuve était une poubelle ».

➤ Les rodéos

Le problème des rodéos récurrents les soirs est largement évoqué par les habitants. Ce problème est connu des services de police.

Autres demandes de gestion urbaine de proximité ou hors périmètre

Elagage des arbres proches de la résidence du lac

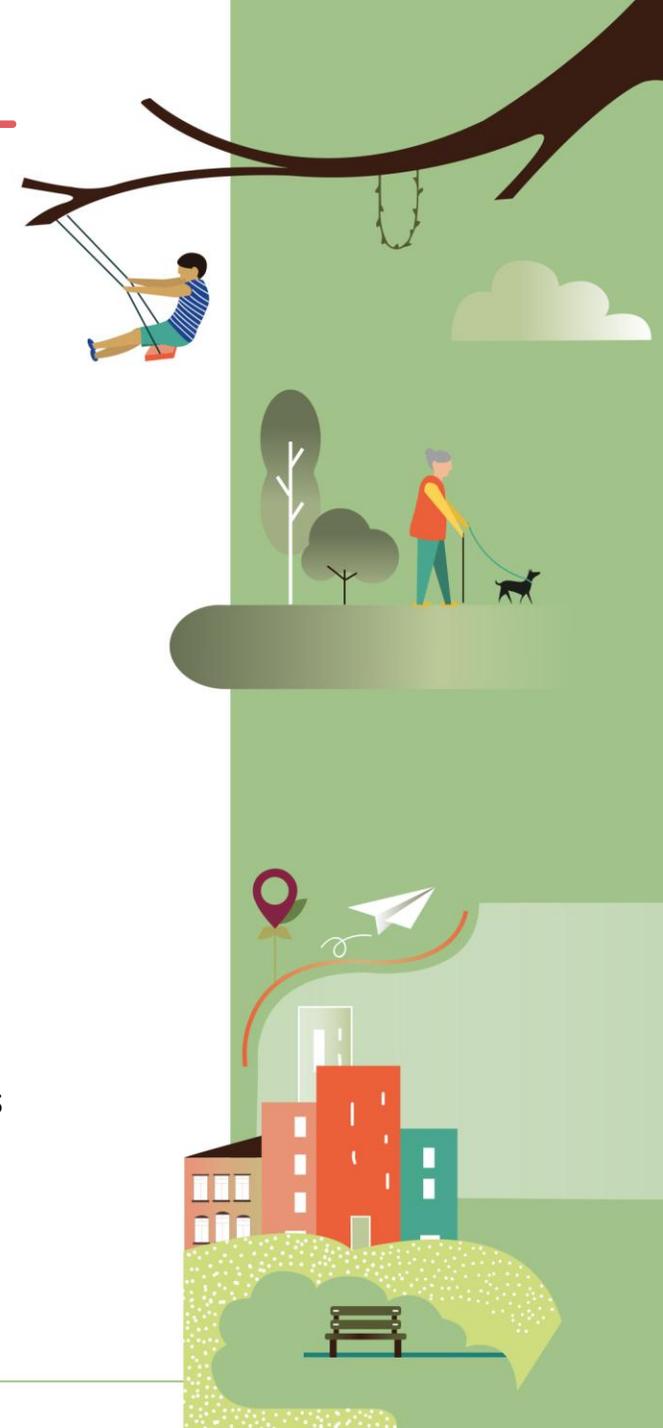
Eclairage public dans le cœur de quartier

Problème de la jussie et des écrevisses de Louisiane dans le marais de Tasdon

Manque de bancs dans le marais de Tasdon

Demande d'agrandir les terrains de pétanque du clos margat pour organiser des concours

Il manque des abribus sur le boulevard Jean-Paul Sartre



LES REGISTRES MIS A DISPOSITION

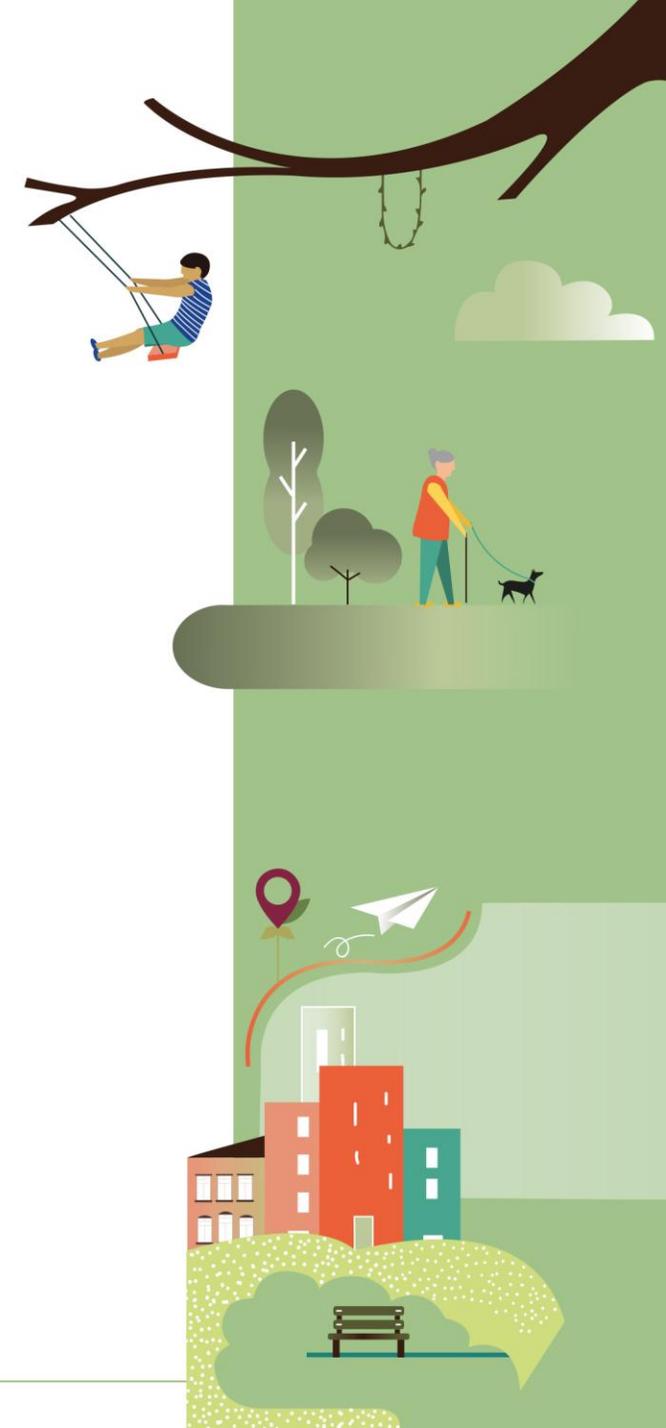
Au-delà des temps d'échanges oraux lors des événements publics, le recueil des attentes de la population s'est fait via deux registres : un mis à disposition à la mairie de proximité accompagné d'un dossier complet de présentation du projet, et un autre mis à disposition lors des permanences sur le marché.

Le registre mis à disposition à la mairie de proximité a recueilli deux contributions :

- Une demande de restauration type brasserie – *cela fait déjà partie de la programmation commerciale de la centralité à l'étude*
- L'autre concerne la propreté et la circulation à vélo sans qualificatif précis

Le registre mise à disposition lors des permanences marché a recueilli deux contributions :

- L'une se satisfaisant des améliorations urbaines apportées au quartier, mais demandant d'avantage de services notamment pour les enfants.
- L'autre concerne le problème de propreté, des conteneurs enterrés...



LES REGISTRES MIS A DISPOSITION

Il est intéressant d'apporter de la nouveauté dans le quartier en terme de structure urbaine: emplacement sélectionné, selon les besoins des habitants. Ces changements permettent d'apporter du neuf dans le quartier. Néanmoins ce reste structurel. Qui est l'humain ?

Suite à notre échange intéressant avec Mme

il y a d'autres priorités je pense = manque de moyen dans les écoles, les hôpitaux ...

A la rentrée scolaire, ma fille de 9 ans à Aigle vient de terminer les évaluations notariales (classe de CM1) sans correcteur sur 60 pages = anxiogène pour les enfants puisque'ils reviennent tout juste des vacances d'été.

Le niveau dans les écoles publiques est en chute libre.

Suite à la période Covid que nous avons tous connue, je souhaite des activités de bien-être pour les enfants en priorité pour leur développement personnel: théâtre, éducation alimentaire par le biais d'un professionnel externe (fast food = société de consommation), activités sportives à découvrir, jeux de société à partager entre enfants et personnes âgées ... Apporter du bien-être et de l'humain.

4
 Il faudrait gérer mieux les poubelles, sensibiliser les gens au respect de l'air. Il faudrait que les gardiens HLM mettent des jets d'eau sur les conteneurs pour que les gens osent ouvrir les conteneurs.

- circulation d'un restaurant - avec plat du jour.
 1^{er} étage Brasserie -

La gestion des encombrements et des poubelles extérieures,
 et la circulation des vélos.

LES DISPOSITIFS D'INFORMATION

Conformément à la délibération :

- Une exposition pérenne a été installée dans le quartier en juillet 2024. Elle présente les grandes orientations et opérations du projet. Elle a été installée dans un premier temps place du 14 juillet puis elle a dû être déplacée en raison d'incivilités pour être installée à côté du LIDL.
- Deux journaux du PRU ont été diffusés à l'ensemble des habitants de Villeneuve et du Petit Marseille. Le dossier de celui de juillet était consacré à la concertation.
- En continu des informations sont données sur le site internet dédié au PRU. Dans le cadre de la concertation, une nouvelle page dédiée à la participation citoyenne a été créée sur ce site.

<https://www.pru-villeneuve-larochelle.fr/participation-citoyenne>



LES DISPOSITIFS D'INFORMATION

Exposition dans le quartier

Journaux du PRU

VILLENEUVE-LES-SALINES • PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

N°15 - JUILLET 2024



VILLENEUVE-LES-SALINES • PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

N°16 - DÉCEMBRE 2024



LES ATELIERS PARTICIPATIFS SUR LE CŒUR DE QUARTIER

En plus des modalités de concertation définies dans la délibération, la CDA et la Ville de la Rochelle ont organisé trois temps d'échanges spécifiques sur le projet d'aménagement du cœur de quartier, projet structurant du PRU.

Trois ateliers participatifs se sont tenus :

- Atelier 1 Bâtiment et Architecture : 23 octobre 2024
- Atelier 2 Espaces publics : 21 novembre 2024
- Atelier 3 Synthèse : 05 décembre 2024

Ces ateliers ont été animés par l'AMO en charge de la programmation urbaine et paysagère Devillers et Associés.

L'objectif de ces ateliers était de participer à faire émerger des éléments clés qui définiront le cadre de l'architecture et des aménagements d'espace publics du cœur de quartier.

La synthèse de ces ateliers constitue un avis citoyen qui sera transmis aux futurs aménageurs et opérateurs pour prendre en compte les attentes des habitants sur ce secteur.



L'ATELIER BÂTIMENT ET ARCHITECTURE

Cet atelier s'est déroulé le 23 octobre à 18h dans la nouvelle Cité de la Nature et des Sciences Lavoisier.

19 habitants ont participé à cet atelier.

Le déroulé de l'atelier :

- Présentation du projet : S'approprier le projet, Se projeter et se raconter
- Travail par équipe : les images de l'habitat souhaité, se donner des idées avec une diversité des références à l'appui, tester les idées et les volumes en maquette
- Recueil des remarques: Participer à faire émerger des éléments qui permettent de définir le cadre de l'architecture de la future centralité Carmona

Synthèse des contributions :

- Une identité commune mais avec de la singularité, et quelques touches d'originalité
- Des teintes douces, chaleureuses / matériaux naturels et pérennes
- Travailler l'esthétique des toitures (paysage et usages)
- Vigilance sur les hauteurs et le rapport à l'existant (ensoleillement, vues...) – un souhait de variations des hauteurs



LES MOTS

1- Les rez-de-chaussée

- Des éléments de protection contre la pluie
 - Devant les commerces, pour être à couvert quand on parcourt la centralité (marquises, pergolas).
 - Des avis mitigés sur une architecture avec des arcades (rappelant l'architecture du centre-ville)
- Des matériaux résistants au vandalisme : Des expériences de dégradation

2- Les étages courants

- Une harmonie sans uniformité :
 - L'ensemble des participants plaide pour une identité architecturale commune pour les 4 îlots. Ils s'opposent à ce que les quatre soit trop semblables, mais partagent la nécessité de les voir adopter des codes communs (« casser les angles », « éviter la répétition à l'identique des niveaux », « design asymétrique », « une diversité de matériaux »). Une touche d'originalité et fantaisie seraient appréciée, sans non plus une trop grande hétérogénéité

- Des teintes douces, chaleureuses :

- Avis critiques sur des teintes trop « flashy » ou froides
- Avis positifs sur l'usage de matériaux naturels (bois, pierre) de même que sur l'intégration de végétation par touche (sur les balcons, en toiture)

3- La toiture

- Des usages collectifs en toiture sur le parking silo :
 - Des avis positifs pour des activités notamment sportives (cf. référence CoBe à Copenhague)
 - Des avis négatifs pour une couverture par des panneaux solaires (réponse trop technoïde pour les participants).
- Une « cinquième façade » à l'esthétique qualitative : Des toitures qui seront vues depuis les hauts immeubles existants.

4- L'ambiance perçue dans la centralité

- Un quartier familial, accueillant, pratique et calme.
- Un quartier respectueux des aspects écologiques et connecté à la nature

LES VOLUMÉTRIES

1- La question de hauteur

- Les avis sont mitigés :
 - Certains préfèrent une moyenne basse (R+4-5) et des bâtiments de hauteur semblables
 - D'autres sont prêts à une accentuation ponctuelle à R+7 permettant de la variation dans les hauteurs et évitant un plafonnement homogène systématique
 - Dans tous les cas de figure, cette accentuation ponctuelle ne doit pas nuire aux conditions d'habiter des bâtiments existants (vues)

- Un travail de cinquième façade important, les toitures étant vues des bâtiments existants plus hauts alentours
- Une attention forte à l'ensoleillement des espaces publics.

2- Géométrie des bâtiments

- Un souhait partagé contre trop de systématisme et d'uniformité : Beaucoup déplace les bâtiments en biais, voir avec l'ensemble des étages animés par un « twist ». Certains parlent de « casser » l'angle.

SYNTHÈSE

- Non à trop de rigidité et de systématisme
- Oui à de la couleur - mais des nuances chaleureuses, pas de teintes trop flashy ou trop froides, des matériaux naturels
- Oui au travail des toitures : pour les usages et le paysage
- Vigilance sur les hauteurs et le rapport à l'existant (ensoleillement, vues...) – un souhait de variations
- Oui à une identité commune - mais avec de la singularité et de l'originalité

RÉFÉRENCES RETENUES



ZPMA - Atelier L2 architectes, Rennes (35)



Arbitab architectes, Lagard (27)



Herbau Folacci, Rennes, PRU Wilson



Herbau Folacci, Rennes, PRU Wilson



Echelle Office, Nantes, NPRU Grand Bellevue



Ledercq Associés architectes, Saint-Laurent-du-Var (06)

L'ATELIER PROGRAMMATION ET USAGES ESPACE PUBLIC

Cet atelier s'est déroulé le 21 novembre à 18h à la médiathèque de Villeneuve-les-Salines.

16 habitants ont participé à cet atelier.

Le déroulé de l'atelier, après une présentation générale du projet, réflexions en petits groupes :

- Temps 1 : Quels sont vos usages aujourd'hui ? Quels seraient-ils demain ?
- Temps 2 : racontez le récit d'un profil d'habitant demain dans le quartier aménagé
- Temps 3 : restitutions des récits

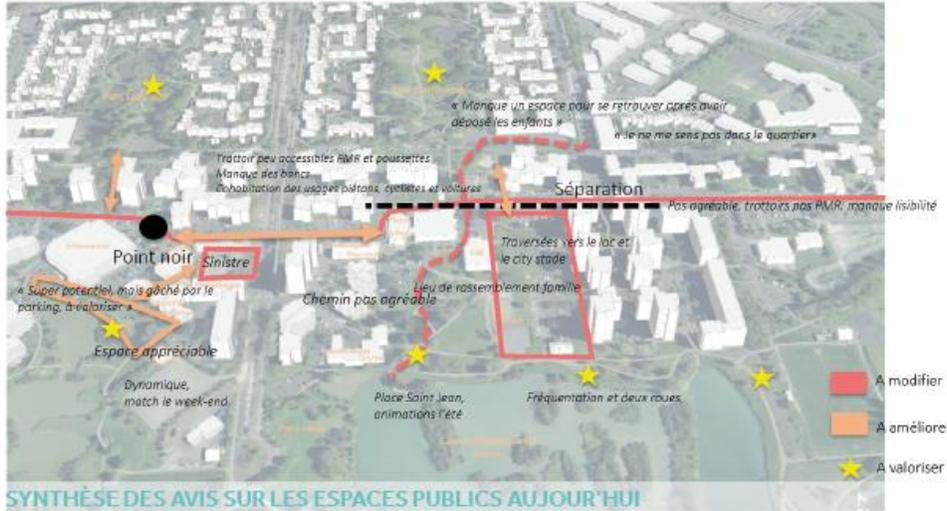
Synthèse des contributions :

- Sobriété, matériaux naturels (jeux bois)
- Mobilier urbain modulables pour différents usages
- Espaces conviviaux
- Ilots de fraîcheurs : végétalisation, place de l'eau
- Des espaces publics en lien avec le marais
- Circulation apaisée



L'ATELIER PROGRAMMATION ET USAGES ESPACE PUBLIC

ATELIER 2 - PROGRAMMATION ET USAGES ESPACE PUBLIC



SYNTHÈSE DES AVIS SUR LES ESPACES PUBLICS AUJOUR'HUI



SYNTHÈSE DES AVIS SUR LES ESPACES PROJÉTÉS

LES PRINCIPES QUI SOUS-TENDENT L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

- Sobriété des équipements :
 - L'ensemble des participants propose du mobilier et jeux en bois. Avis négatifs partagés sur l'emploi du plastique. « Des choses simples »
 - Souci d'économie en eau des fontaines ou brumisateurs.
- Modularité de l'espace et des équipements :
 - Espaces flexibles pour accueillir des événements pluriels (cinéma en plein air, cirque, foulée des Salines, ...)
 - Des éléments de mobilier modulables : confortables pour différents âges, tant pour se reposer que comme un espace convivial : s'allonger, s'asseoir, converser, faire une halte, travailler, pique-niquer.
- Espaces publics conviviaux et frais, présence d'eau :
 - Avis positifs sur la présence d'équipements ludiques (tables d'échecs, marelle, jeux, ...) ou pour se retrouver (des tables de pique-nique, des terrasses)
 - Demande générale des participants de prévoir des bancs, sur les axes circulés et les places.
 - Ombragée, les activités prennent place dans des îlots de fraîcheurs végétalisés (canopée des arbres, proximité espaces plantés, fontaines)

- Avis mitigés sur la présence de massifs plantés qui ne permettent pas la continuité des vues : prévoir des strates végétales basses et bosquets opaques ponctuels.
- Connectés aux marais, des espaces plantés fleuris :
 - Les participants reconnaissent la présence d'un riche patrimoine arboré, à préserver.
 - Des espaces publics connectés aux marais et qui les rappellent : fluidité des promenades vers les berges, visibilité des lacs depuis les places.
 - Si les marais et les lacs sont des espaces de nature, les ambiances des espaces publics - places et rues - peuvent être davantage fleuries.
- Des circulations apaisées et davantage accessibles
 - Favoriser les modes doux mais séparation des flux piétons, cyclistes et automobiles, sur les axes circulés et sur les parkings
 - Sécurisation des passages piétons le long de l'axe Billaud de Varenne afin qu'elle ne soit plus perçue comme une limite dangereuse dans le quartier.
 - Améliorer l'accessibilité des trottoirs pour les PMR, personnes âgées et poussettes.

PLACE DU 14 JUILLET

UNE PLACE-JARDIN POUR LES FAMILLES, EXTENSION DU CENTRE SOCIAL, À L'OMBRE D'UNE CANOPIÉE

- Un espace sinistre à réformer: Aujourd'hui, c'est un espace que l'on traverse, ou que l'on emprunte pour rejoindre les équipements (centre-social, église) mais les participants partagent le désir de la réformer : s'asseoir sur un banc, accueillir les familles. Avis positifs sur l'emploi de la couleur
- Un lieu pour les familles et une extension du centre social:
 - Avis partagés sur la capacité de la place à accueillir des activités et les fêtes liées au centre social. A ce titre, elle est modulable (un grand banc, des tables de pique-nique)
 - Les avis varient quant aux usages: exclusivement ludiques, plutôt orientés vers enfants et les familles, ou également vers les adultes (rencontre, repos).
- Les porosités de la place du 14 Juillet
 - Avis partagés sur la nécessité de maintenir un filtre sur la limite nord de la place, végétal, suite à la suppression des commerces, qui protège de l'avenue passante.
 - Avis positifs sur la connexion de la place avec le lieu – décrit comme un jardin- à l'arrière du centre-social, lieu de repos agréable à proximité des lacs.
- Ambiance fraîche, minérale ou jardinée
 - Avis partagés sur l'ambiance : c'est une place plutôt minérale au sol, mais qui reste ombragée grâce aux arbres. Ou pour certains participants, elle est largement plantée de massifs multi-strates (herbes, fleurs, arbustes, arbres).
 - Des brumisateurs apportent de la fraîcheur et sont ludiques.



UNE PLACE VIVANTE, OMBRAGÉE, COLORÉE, OÙ L'ON PEUT SE REPOSER



DES BANCS GÉNÉREUX MODULAIRES



DES ESPACES LUDIQUES



ACTIVITÉS LUDIQUES INTERGÉNÉRATIONNELLES



DES TABLES POUR RASSEMBLEMENT CONVIVIAUX



PLACE CARMONA

AMORCE DES LACS ET LIEU FLEXIBLE POUR ACCUEILLIR DES ÉVÈNEMENTS

- Une place intergénérationnelle
 - Les participants convergent sur des usages davantage tournés vers les adultes, du fait de la proximité des commerces et services (terrasse, pétanque...)
 - La place est conviviale, un grand banc long accueille différents usages et sépare les espaces (les terrasses des espaces de repos ou de jeux par exemple).
 - Avis positifs sur l'absence de jeux pour enfants, qui sont localisés dans le parc Condorcet adjacent.
 - Un espace ouvert, souple, dont la composition et l'équipement sont capables d'accueillir des programmes multiples et des événements (fouée des saïnes, cirque, cinéma en plein air, glacier ou foodtruck, cours de danse, tai chi...)
 - Identitaire : Place centrale, dont l'imaginaire reflète Villeneuve-les-Salines, proposition d'installation d'une œuvre d'art.
- Apaisée, où les flux de circulation sont séparés et ombragés
 - Libre de véhicules, les circulations douces sont privilégiées, avec une séparation claire des flux.
 - Les circulations sont ombragées, que ce soit grâce aux arcades du programme bâti que des ombrières ou plantations.
 - Avis mitigés sur la présence d'un parking sur la place.
- La place Carmona conduit aux lacs
 - Les circulations mènent vers les lacs : les cheminements sont lisibles vers les berges.
 - En contraste avec les espaces naturels, c'est une place avec des ambiances fleuries, plus jardinée.
 - Avis positifs sur la création de vues dégagées depuis Billaud de Varenne, à travers la place, vers les Marais.
 - Les participants sont d'accord sur la présence nécessaire d'îlots de fraîcheur et évocation de l'eau, qui annoncent les lacs : noues, fontaine ou brumisateurs.



UN GRAND ESPACE POUR ACCUEILLIR DES ACTIVITÉS PLURIELLES



DES ESPACES FLEURIS, OMBRAGÉS, ÎLOTS DE FRAICHEUR



DES ESPACES DE DÉTENTE, REPOS



ACCUEILS D'ÉVÈNEMENTS



BRUMISATEUR, FRAICHEUR



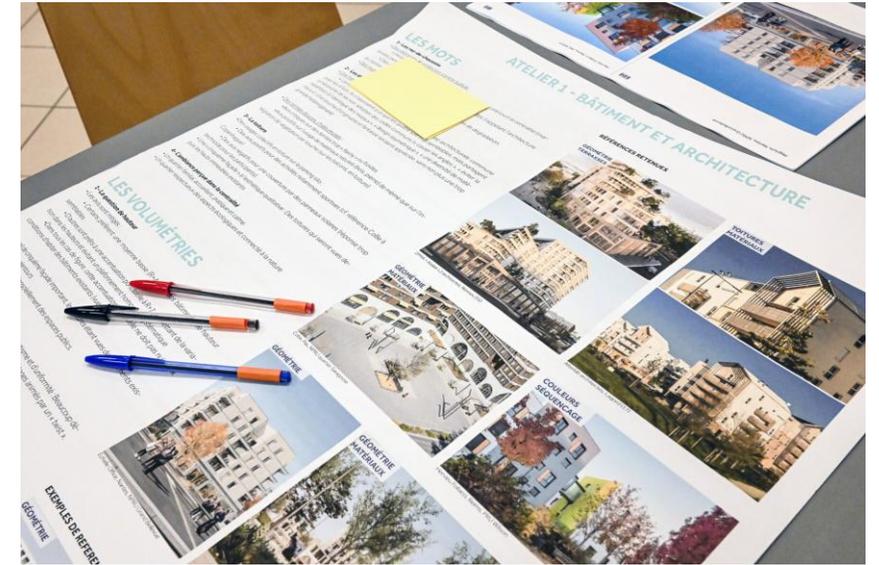
DES TERRASSES OMBRAGÉES

L'ATELIER SYNTHÈSE

Cet atelier s'est déroulé le 5 décembre à 18h à la médiathèque de Villeneuve-les-Salines.

21 habitants ont participé à cet atelier.

L'objectif de cet atelier était de valider les synthèses des deux précédents ateliers. Des grands panneaux reprenant les éléments synthétiques et les références sélectionnées par les participants avaient été imprimés. En petits groupes les habitants ont pu amender ces panneaux, présentés dans les pages précédentes.



ATELIER 1 - BÂTIMENT ET ARCHITECTURE



LES MOTS

- 1- Les rez-de-chaussée**
- Des éléments de protection contre la pluie
 - Devant les commerces, pour être à couvert quand on parcourt la centralité (marquages, pergolas)
 - Des avis mitigés sur une architecture avec des arcades (rappelant l'architecture du centre-ville)
 - Des matériaux résistants au vandalisme. Des expériences de dégradation

- 2- Les étages courants**
- Une harmonie sans uniformité
 - L'ensemble des participants plaide pour une identité architecturale commune pour les 4 lots. Ils s'opposent à ce que les quatre soit trop semblables, mais partagent la nécessité de les voir adopter des codes communs (« casser les angles », « éviter la répétition à l'identique des niveaux », « design asymétrique », « une diversité de matériaux »). Une touche d'originalité et fantaisie seraient appréciée, sans non plus une trop grande hétérogénéité

- 3- Les toitures**
- Des usages collectifs en toiture sur le parking silo
 - Des avis positifs pour des activités notamment sportives (cf. référence CoBe à Copenhague)
 - Des avis négatifs pour une couverture par des panneaux solaires (réponse trop technicoïde pour les participants)
 - Une « cinquième façade » à l'esthétique qualitative : Des toitures qui seront vues depuis les hauts immeubles existants

- 4- L'ambiance perçue dans la centralité**
- Un quartier familial, accueillant, pratique et calme
 - Un quartier respectueux des aspects écologiques et connecté à la nature

RÉFÉRENCES RETENUES



LES VOLUMÉTRIES

- 1- La question de hauteur**
- Les avis sont mitigés
 - Certains préfèrent une moyenne basse (R+4-5) et des bâtiments de hauteur semblables
 - D'autres sont prêts à une accentuation ponctuelle à R+7 permettant de la variation dans les hauteurs et évitant un planifonnement homogène systématique
 - Dans tous les cas de figure, cette accentuation ponctuelle ne doit pas nuire aux conditions d'habiter des bâtiments existants (vues)

- Un travail de cinquième façade important, les toitures étant vues des bâtiments existants plus hauts alentours
- Une attention forte à l'ensemblement des espaces publics

- 2- Géométrie des bâtiments**
- Un souhait partagé contre trop de systématisme et d'uniformité : Beaucoup déplace les bâtiments en biais, voir avec l'ensemble des étages animés par un « twist ». Certains parlent de « casser » l'angle.



EXEMPLES DE RÉFÉRENCES NON RETENUES



SYNTHÈSE

- Non à trop de rigidité et de systématisme
- Où à de la couleur - mais des nuances chaleureuses, pas de teintes trop flashy ou trop froides, des matériaux naturels
- Où au travail des toitures - pour les usages et le paysage
- Vigilance sur les hauteurs et le rapport à l'existant (ensemblement, vues...) - un souhait de variations
- Où à une identité commune - mais avec de la singularité et de l'originalité



ATELIER 2 - PROGRAMMATION ET USAGES ESPACE PUBLIC



SYNTHÈSE DES AVIS SUR LES ESPACES PUBLICS A JOURD'HUI

LES PRINCIPES QUI SOUS-TENDENT L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

- Sobriété des équipements**
 - L'ensemble des participants propose du mobilier et jeux en bois. Avis négatifs partagés sur l'emploi du plastique. « Des choses simples »
 - Souci d'économie en eau des fontaines ou brumisateurs.
- Modularité de l'espace et des équipements**
 - Espaces flexibles pour accueillir des événements pluriels (cinéma en plein air, cirque, foule des Saïnes...)
 - Des éléments de mobilier modulables : confortables pour différents âges, tant pour se reposer que comme un espace convivial : s'allonger, s'asseoir, converser, faire une halte, travailler, pique-niquer.
- Espaces publics conviviaux et frais, présence d'eau**
 - Avis positifs sur la présence d'équipements ludiques (tables d'échecs, marelle, jeux...) ou pour se retrouver (des tables de pique-nique, des terrasses)
 - Demande générale des participants de prévoir des bancs, sur les axes circulés et les places
 - Ombregé, les activités prennent place dans des toits de fraîcheurs végétalisés (canopée des arbres, proximité espaces plantés, fontaines)



SYNTHÈSE DES AVIS SUR LES ESPACES PROJÉTÉS

- Avis mitigés sur la présence de massifs plantés qui ne permettent pas la continuité des vues ; prévoir des strates végétales basses et bosquets opaques ponctuels.
- Connectés aux marais, des espaces plantés fleuris**
 - Les participants reconnaissent la présence d'un riche patrimoine arboré, à préserver
 - Des espaces publics connectés aux marais et qui les appellent : fluidité des promenades vers les berges, visibilité des lacs depuis les places
 - Ses marais et les lacs sont des espaces de nature, les ambiances des espaces publics - places et rues - peuvent être davantage fleuries
- Des circulations apaisées et davantage accessibles**
 - Favoriser les modes doux mais séparation des flux piétons, cyclistes et automobiles, sur les axes circulés et sur les parkings
 - Sécurisation des passages piétons le long de l'axe Billaud de Varenne afin qu'elle ne soit plus perçue comme une limite dangereuse dans le quartier
 - Améliorer l'accessibilité des trottoirs pour les PMR, personnes âgées et poussettes.

PLACE DU 14 JUILLET

UNE PLACE-JARDIN POUR LES FAMILLES, EXTENSION DU CENTRE SOCIAL, À L'OMBRE D'UNE CANOPIÉE

- Un espace vivante à ramener** : Aujourd'hui, c'est un espace que l'on traverse, ou que l'on emprunte pour rejoindre les équipements (centre-social, église) mais les participants partagent le désir de le ramener : s'asseoir sur un banc, accueillir les familles. Avis positifs sur l'emploi de la couleur
- Un lieu pour les familles et une extension du centre social**
 - Avis partagés sur la capacité de la place à accueillir des activités et les filles liées au centre social. A ce titre, elle est modulable (un grand banc, des tables de pique-nique)
 - Les avis varient quant aux usages : exclusivement ludiques, plutôt orientés vers enfants et les familles, ou également vers les adultes (rencontre, repos)
- Les proximités de la place du 14 juillet**
 - Avis partagés sur la nécessité de maintenir un filtre sur la limite nord de la place, végétal, suite à la suppression des commerces, qui protège de l'avenue passante.
 - Avis positifs sur la connexion de la place avec le lieu - décrit comme un jardin - à l'arrière du centre-social. Lieu de repos agréable à proximité des lacs
- Ambiance fraîche, minérale ou jardinée**
 - Avis partagés sur l'ambiance : c'est une place plutôt minérale au sol, mais qui reste ombragée grâce aux arbres. Ou pour certains participants, elle est largement plantée de massifs multi-strates (herbes, fleurs, arbustes, arbres)
 - Des brumisateurs apportent de la fraîcheur et sont ludiques

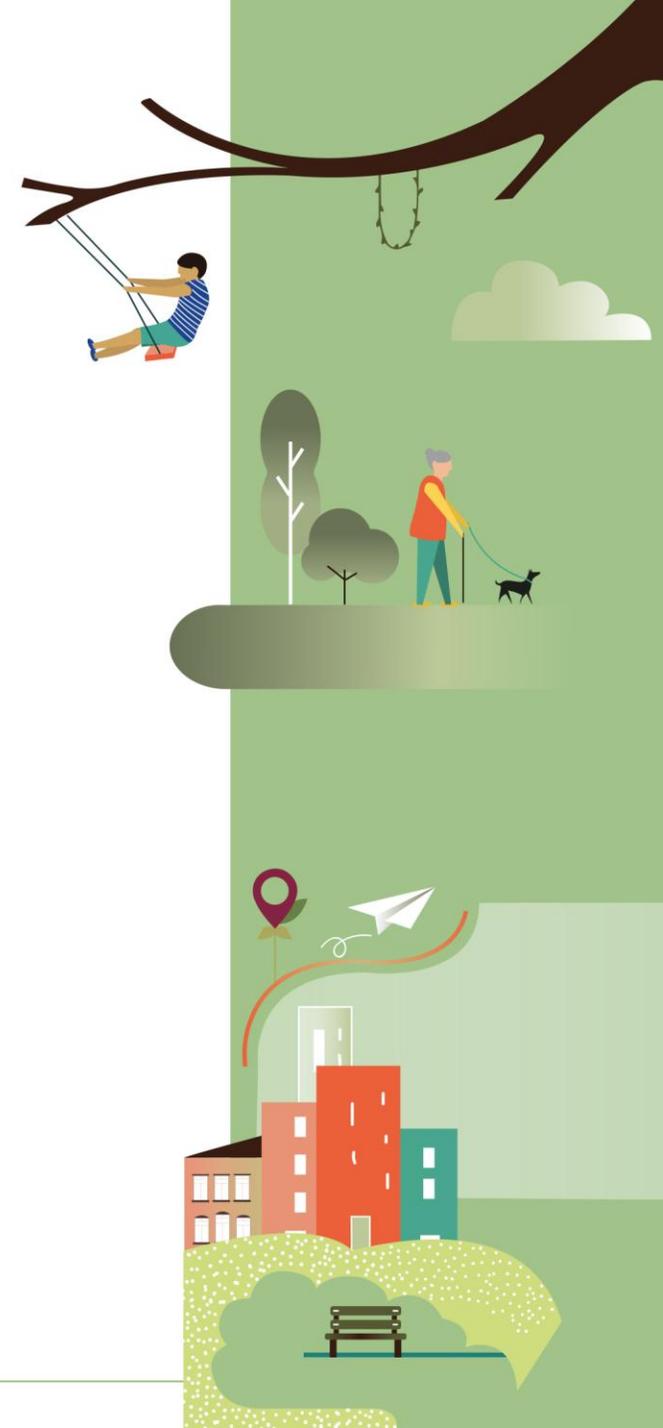
PLACE CARMONA

AMORCE DES LACS ET LIEU FLEXIBLE POUR ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS

- Une place intergénérationnelle**
 - Les participants convergent sur des usages davantage tournés vers les adultes, du fait de la proximité des commerces et services (terrasse, pizzeria...)
 - La place est conviviale, un grand banc long accueille différents usages et sépare les espaces (les terrasses des espaces de repos ou de jeux par exemple)
 - Avis positifs sur l'absence de jeux pour enfants, qui sont localisés dans le parc Condorcet adjacent
 - Un espace ouvert, souple, dont la composition et l'équipement sont capables d'accueillir des programmes multiples et des événements (foule des saïnes, cirque, cinéma en plein air, glacier ou foodtruck, cours de danse, tai chi...)
 - Identitaire : Place centrale, dont l'imaginaire reflette Villeneuve-les-Saïnes, proposition d'installation d'une œuvre d'art
- Apaisés, où les flux de circulation sont apaisés et ombragés**
 - Libre de véhicules, les circulations douces sont privilégiées, avec une séparation claire des flux
 - Les circulations sont ombragées, que ce soit grâce aux arcades du programme bâti que des ombrages ou plantations
 - Avis mitigés sur la présence d'un parking sur la place
- La place Carmona conduit aux lacs**
 - Les circulations mènent vers les lacs : les cheminements sont lisibles vers les berges
 - En contraste avec les espaces naturels, c'est une place avec des ambiances fleuries, plus jardinée
 - Avis positifs sur la création de vues dégagées depuis Billaud de Varenne, à travers la place, vers les Marais
 - Les participants sont d'accord sur la présence nécessaire d'îlots de fraîcheur et évocation de l'eau qui annonçant les lacs - noues, fontaine ou brumisateurs



CONCLUSION



SYNTHESE DE LA CONCERTATION

Propositions déjà intégrées au projet

- De nouveaux lieux de convivialité, comme un café, une brasserie
- La relocalisation des acteurs socio-professionnels déjà en activité sur le quartier dans des locaux municipaux appelés à changer de destination
- Préserver le marché en cœur de quartier
- Des jeux pour les enfants

Propositions retenues – à étudier en phase opérationnelle

- Un lieu permettant aux seniors de se retrouver, boire un café, jouer
- Des espaces de pique nique, des jeux d'enfants (balançoires, toboggans), des jeux pour les personnes âgées, et plus de bancs, en cœur de quartier
- LDIL : les habitants expriment leur inquiétude quant au devenir de LIDL. Les négociations sont en cours. Mais le programme prévoit toujours 1000m² de surface commerciale alimentaire.
- Ambiances architecturales cœur de quartier : privilégier une identité architecturale commune avec quelques touches de singularité, pas de systématisme, de rigidité (« casser les angles »), privilégier des teintes chaleureuses et des matériaux naturels, prévoir des éléments de protection contre la pluie, prendre en compte les risques de vandalisme.
- Ambiances espaces publics cœur de quartier : végétalisation, proposer des îlots de fraîcheur, installation de nouveaux mobiliers urbains (bancs, jeux, pique-nique), connexion avec l'environnement des lacs ; apaisement des circulations, ambiance fleurie, accueil d'évènements.
- Végétalisation et usages collectifs sur les toitures

Propositions / remarques non retenues

- Crainte de suppression de stationnement : conformément à la politique de mobilités de la CDA et la Ville, et aux conclusions de l'étude de stationnement, de nouveaux parkings ne seront pas prévus
- Avis mitigé concernant le parking aérien prévu : malgré les ambitions territoriales, un équilibre doit être trouvé. Le besoin pour les services et commerces de proximité reste avéré. Ce parking sera donc maintenu.
- Ne pas installer de panneaux solaires sur les toitures : ce ne serait pas conforme aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territoire de la CDA, qui a pour objectif de développer les énergies renouvelables dont le photovoltaïque. L'option sera au moins étudiée.
- Manque de jeux pour les enfants dans le parc Lavoisier : le parc Lavoisier est hors périmètre, mais des nouveaux jeux seront installés dans le parc Condorcet

SYNTHESE DE LA CONCERTATION

La concertation règlementaire a confirmé l'intérêt des habitants pour le devenir de leur quartier, et surtout leur attente de voir le projet du cœur de quartier se concrétiser.

Les propositions émises lors des ateliers sur la centralité sont cohérentes avec l'ambition portée par la collectivité (sobriété, simplicité, végétalisation, connexion avec le marais...). Quelques points d'attention devront être affinés au fur et à mesure des études opérationnelles (stationnement, traitement de la hauteur, des vues...).

De nombreuses remarques formulées lors de la réunion publique ou des permanences marchés concernent des préoccupations du cadre de vie au quotidien (propreté, sécurité, logement...), confirmant l'importance de la gestion urbaine de proximité avant, pendant et après le projet de renouvellement urbain.

Le concertation menée atteste aussi d'une certaine impatience des habitants de voir le projet aboutir. Aucune remarque ne met en cause le projet mais nécessiteront la poursuite des échanges avec l'aménageur et les opérateurs. Il convient donc d'arrêter la phase règlementaire de la concertation.

